Commission européenne

ISSN: 2443-8316

Performance du Programme EaSI

Rapport 2015-2016 sur le suivi de la performance du programme EaSI

Résumé analytique

Europe Sociale

Commission européenne
Direction générale de l'Emploi, des Affaires Sociales et Inclusion
Unité F3 - Programming and Planning
1049 Brussels
BELGIUM

Manuscrit achevé en 2017

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission n'est responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

© Union européenne, 2017
Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source
La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).
Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

PDF ISBN 978-92-79-72098-7 ISSN 2443-8316 doi:10.2767/02499 KE-EY-17-001-FR-N

PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2015-2016
Résumé analytique du rapport 2015-2016 sur le suivi de la performance du programme EaSI

Le programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) apporte un soutien financier avec pour objectifs de promouvoir un haut niveau d'emplois durables et de qualité, de garantir une protection sociale décente et adaptée, de lutter contre l'exclusion sociale et la pauvreté, et d'améliorer les conditions de travail à travers l'UE. Il se structure autour de trois axes :

- **l'axe Progress, qui s'efforce de soutenir la formulation de politiques et le processus de mise en œuvre** ; cet axe fournit pour cela des éléments probants politiques, organise des activités de partage d'information et d'apprentissage mutuel, finance des projets d'expérimentation en matière de politique sociale et soutient le renforcement des capacités des organisations européennes et nationales ;
- **l'axe EURES vise à améliorer la mobilité géographique** dans l'UE en rendant plus transparentes et plus accessibles les informations sur les postes et en finançant les services concrets pour les chercheurs d'emploi et les employeurs ;
- **l'axe microfinancement et entrepreneuriat social vise à améliorer l'accès au financement pour les personnes vulnérables, les microentreprises et les entreprises sociales** ; à cette fin, cet axe apporte des financements aux intermédiaires financiers et renforce les capacités des acteurs concernés.

Un des objectifs horizontaux très importants du programme EaSI consiste à encourager les innovations en matière de politique sociale. Cet objectif est intégré dans l'ensemble des axes et des activités du programme. Par ailleurs, une part importante du financement du programme EaSI est consacrée à cet objectif ; cet engagement se traduit notamment par des appels d'offres pour soutenir l'innovation et les projets d'expérimentation dans le domaine de la politique sociale.

Le présent résumé analytique présente les principales conclusions du deuxième rapport de suivi du programme EaSI pour les années 2015 et 2016. Le rapport inclut les opinions des parties prenantes sur les activités du programme EaSI en 2015 et 2016.

PERFORMANCE DU PROGRAMME EASI EN 2015-2016

MISE EN ŒUVRE FINANCIERE

En 2015 et 2016, la Commission a engagé plus de 246 millions d'euros pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités du programme. Le tableau 1 montre la distribution détaillée des engagements financiers par axe du programme EaSI en 2015 et 2016.

TABLEAU 1. Engagements totaux du programme EaSI pour les années 2015 et 2016, par axe

	Progress	EURES	MF/ES	Global
Engagements totaux en 2015	69 580 318 €	23 094 474 €	31 436 141 €	124 110 933 €
Engagements totaux en 2016	71 598 651 €	22 864 342 €	27 744 070 €	122 207 063 €
Engagements totaux en 2015 et 2016	141 178 969 €	45 958 816 €	59 180 211 €	246 317 996 €

La mise en œuvre des programmes de travail de l'EASI en 2015 et 2016 est restée conforme à la réglementation EaSI. Comme le montre le graphique 1, la Commission a d'une manière générale respecté les parts de financement par axe (montants minimaux) instaurées par la réglementation EaSI. En 2015 et 2016, un pourcentage de financement légèrement plus important que prévu initialement a été engagé pour l'axe microfinance et entrepreneuriat social (23-25 % au lieu de 21 %), avec un pourcentage légèrement plus faible consacré à l'axe Progress (56-57 % au lieu de 61 %). Cependant, d'après la réglementation EaSI, les montants minimums prévus peuvent n'être atteints qu'au moment de la fin de la mise en œuvre du programme. Il n'est pas nécessaire d'atteindre les objectifs de financement minimaux chaque année.

Contrairement aux axes EURES et MF/ES, il existe dans l'axe Progress une légère tendance à engager moins de fonds que prévu, ce qui pourrait déboucher sur une situation où certains financements non utilisés seraient retournés au budget européen. Cette situation peut néanmoins se justifier, l'axe Progress incluant bon nombre d'activités plus petites et plus variées (comme des études et des événements) que les deux autres axes ; ces activités nécessitent donc plus de temps et d'efforts pour arriver à engager des financements pour chacun des éléments planifiés.

Graphique 1. Pourcentage des engagements totaux du programme EaSI en 2015 et 2016 comparé aux dispositions de la réglementation EaSI

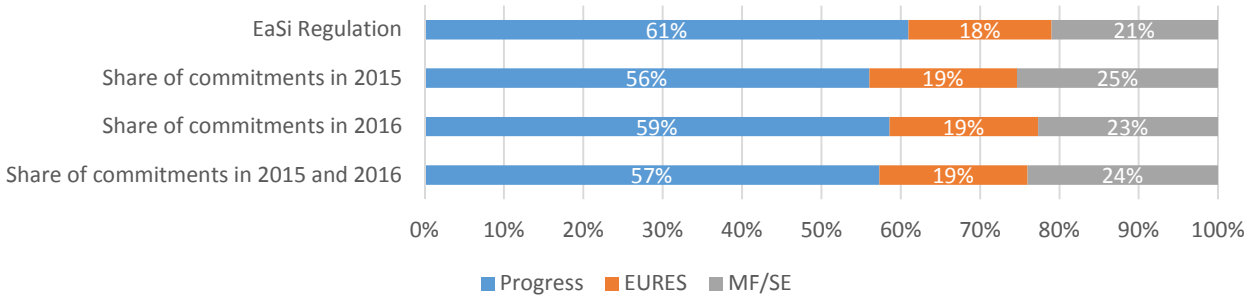

Le résumé analytique se poursuit ci-après avec une analyse des grandes réalisations dans chaque axe.

AXE PROGRESS

Le graphique 2 montre le pourcentage de financement engagé en 2015-2016 pour atteindre les objectifs spécifiques du programme EaSI concernant l'axe Progress.

Graphique 2. Pourcentage des engagements PROGESS par objectif spécifique en 2015 et 2016

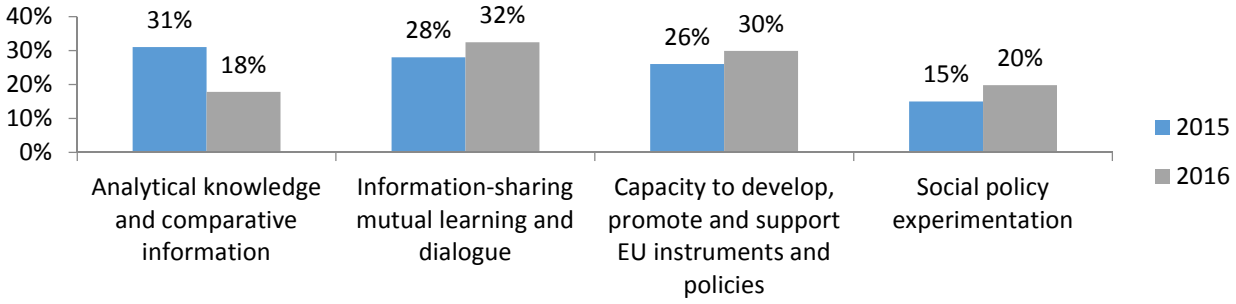

En 2015-2016, le programme EaSI a financé **l'élaboration et la diffusion de connaissances analytiques comparatives de grande qualité**, permettant de s'assurer que les politiques européennes dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales sont basées sur des éléments probants solides, et qu'elles sont pertinentes par rapport aux besoins, difficultés et conditions dans les États membres et les autres pays participants au programme.

- *Les éléments probants générés par le programme EaSI ont participé aux principaux objectifs et initiatives des politiques européennes*

Dans le domaine de **l'emploi**, l'effort le plus important en 2015-2016 a consisté à améliorer l'anticipation des besoins en compétences, à analyser l'offre de compétences et les besoins du marché du travail. Sous cette section thématique, le financement le plus conséquent a été consacré au développement de la classification européenne des aptitudes, compétences, qualifications et professions (ESCO). Sur la période 2015-2016, le programme EaSI a financé l'hébergement ESCO, le remboursement des experts et l'assistance technique.

Dans le domaine politique de la **protection sociale et de l'inclusion sociale**, les grandes activités analytiques financées ont concerné le modèle EUROMOD et le suivi de la situation sociale.

EUROMOD est un modèle de microsimulation couvrant les régimes fiscaux de tous les États membres de l'UE et qui permet l'évaluation des impacts des changements politiques sur la distribution des revenus et sur la pauvreté, ainsi que sur les finances publiques. C'est un outil essentiel pour améliorer la capacité de la Commission européenne pour l'évaluation quantitative des politiques, notamment dans le cadre d'Europe 2020, du semestre européen et des travaux du comité de protection sociale.

Sous la section thématique des **conditions de travail**, l'EaSI continue à soutenir, entre autres, le développement des statistiques européennes sur les maladies professionnelles et le programme de monographie de la commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants géré par le Centre international de recherche sur le cancer (IARC). Ainsi, l'EaSI a renforcé se base de connaissances dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

La majeure partie des éléments probants financés par le programme EaSI sont allés nourrir directement les principaux processus politiques européens, comme le semestre européen, et notamment son enquête croissance annuelle, les recommandations spécifiques aux pays, les lignes directrices en matière d'emploi et les rapports communs sur l'emploi.

Dans le domaine de la **protection sociale et de l'inclusion sociale**, les éléments probants politiques financés par l'EaSI ont contribué à un ensemble de mesures qui ont été proposées pour soutenir les États membres dans leurs efforts pour remettre au travail les chômeurs jeunes ou de plus longue durée, et pour développer une main-d'œuvre qualifiée. Ils ont également renforcé le soutien à la mise en œuvre du paquet investissement social et du livre blanc sur les retraites.

Dans le domaine politique des conditions de travail, les éléments probants financés par l'EaSI ont directement participé à la création de la plateforme européenne sur le travail non déclaré, en 2016.

- *Les réalisations analytiques financées par le programme EaSI ont été jugées pertinentes (et ont été utilisées) pour la formulation et l'argumentation de politiques par les décisionnaires politiques nationaux, régionaux et locaux, ainsi que par d'autres parties prenantes*

En 2017, **jusqu'à 89 % des parties prenantes du programme EaSI interrogées ont estimé que l'UE/la Commission étaient des sources d'informations utiles et fiables.** Un pourcentage moins important de parties prenants (78 %) estiment que la législation et les politiques sociales et d'emploi de l'UE se sont de fait basées sur des éléments probants solides. On trouve la hausse la plus forte du pourcentage de parties prenantes pensant que la politique européenne dans leur domaine s'appuie sur des éléments probants solides dans le domaine de la microfinance et de l'entrepreneuriat social (69 % -> 81 %) Ce résultat est peut-être lié à la plus grande attention portée par l'UE à ce domaine politique.

Les réalisations les plus utiles sont celles qui sont publiquement disponibles, qui permettent des comparaisons entre les pays, et qui donnent des exemples de situations réelles. Voici quelques exemples de réalisations jugées comme les plus utiles par les parties prenantes :

- portail mobilité de l'emploi EURES (92 % des parties prenantes le jugent utile) ;
- base de données sur les politiques du marché du travail (88 %) ;
- rapports sur les projets/organisations (82 %) ;
- enquête sur la main d'œuvre (81 %) ;
- rapports ESDE (81 %) ;

- Statistiques EUROSTAT sur les accidents du travail (79 %).

En 2015-2016, **le programme EaSI a facilité le partage efficace et inclusif d'informations, l'apprentissage mutuel et le dialogue** sur les politiques européennes et nationales

Dans ce domaine, l'EaSI a financé cinq grands types d'activités : (1) échanges de bonnes pratiques, examens par les pairs, apprentissage mutuel et formation ; (2) événements de la présidence du Conseil, conférences et séminaires ; (3) rapports et supports éducatifs ; (4) activités d'information et de communication ; (5) systèmes d'information pour échanger et diffuser les informations.

Dans le domaine politique de **l'emploi**, la principale part de financement a été consacrée au soutien continu du réseau des services publics européens de l'emploi (SPE). On trouve parmi les activités concernées l'apprentissage mutuel et l'apprentissage par échange, qui visent à soutenir la modernisation des SPE et à améliorer leur performance. Une part importante du financement dans ce domaine a également été consacrée à la poursuite des activités de l'observatoire européen des politiques de l'emploi et des activités du programme d'apprentissage mutuel.

Dans le domaine politique de la **protection sociale et de l'inclusion sociale**, la principale part des dépenses pour 2015-2016 a été consacrée au suivi, au développement et au déploiement du système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale (EESSI) et de son projet informatique. L'EESSI est un système TI qui aidera les organismes de sécurité sociale à travers l'UE à échanger des informations plus rapidement et de manière plus sûre. L'EaSI soutient notamment les activités continues du réseau européen de politique sociale, le développement de la plateforme européenne contre la pauvreté et le programme d'analyse par les pairs des politiques sociales.

Dans le domaine politique des **conditions de travail**, l'EaSI a financé des activités récurrentes d'apprentissage et de partage d'information, comme les journées thématiques-rencontres plénières du comité des hauts responsables de l'inspection du travail (CHRIT), les conférences sur la santé et la sécurité au travail, les rencontres du groupe des directeurs généraux pour les relations sociales, les rencontres de haut niveau entre la Commission européenne et l'organisation internationale du travail (OIT) et les séminaires juridiques annuels. Une nouvelle initiative a vu le jour dans le domaine politique des conditions de travail, sous la forme de la plateforme européenne sur le travail non déclaré. La plateforme est un centre européen d'expertise dans le domaine de la législation du travail, de l'emploi et des politiques des marchés du travail.

- *L'appréciation des événements financés par le programme EaSI reste très positive chez les participants*

Plus de 87 % des participants interrogés sur les événements financés par le programme EaSI sur la période 2015-2017 déclarent avoir acquis une meilleure compréhension des politiques et objectifs européens après avoir participé à un événement financé par le programme EaSI (93 % en 2013 ; 91 % en 2015). Un nombre moins important de parties prenantes déclarent avoir l'intention d'utiliser les résultats des événements auxquels ils ont participé. Tout comme en 2013 et 2015, environ 85 % des parties prenantes déclarent pour la période 2015-2017 avoir utilisé ou avoir l'intention d'utiliser les informations obtenues lors d'événements financés par le programme EaSI.

- *Les débats sur les politiques et législations européennes sociales et d'emploi avaient pour objectifs d'inclure toutes les parties prenantes concernées, et de respecter d'autres normes minimales en matière de consultation*

Les **groupes de participants les plus actifs dans les événements financés par le programme EaSi** restent similaires à ceux des années précédentes :

- membres d'institutions gouvernementales nationales, régionales ou locales : environ 35 % des participants ;
- représentants de la société civile et partenaires sociaux : environ 24 % ;
- chercheurs, enseignants universitaires et experts indépendants : environ 16 % ; membres d'institutions européennes : environ 6 %.

Comme on peut le voir sur le graphique 3, les participants aux événements financés par le programme EaSI ont tendance à penser que les principaux standards nécessaires à une consultation efficace ont été respectés lors de ces événements. **L'évaluation de la diffusion des réalisations du programme EaSI continue à s'améliorer de manière importante.** Si en 2013, seules 60 % des parties prenantes du programme EaSI interrogées pensaient que les réalisations de l'EaSI étaient efficacement diffusées, cette proportion est passée à 79 % en 2015 et 87 % en 2017.

Graphique 3. Proportion des participants aux événements reconnaissant que les principes suivants ont été respectés lors d'un événement

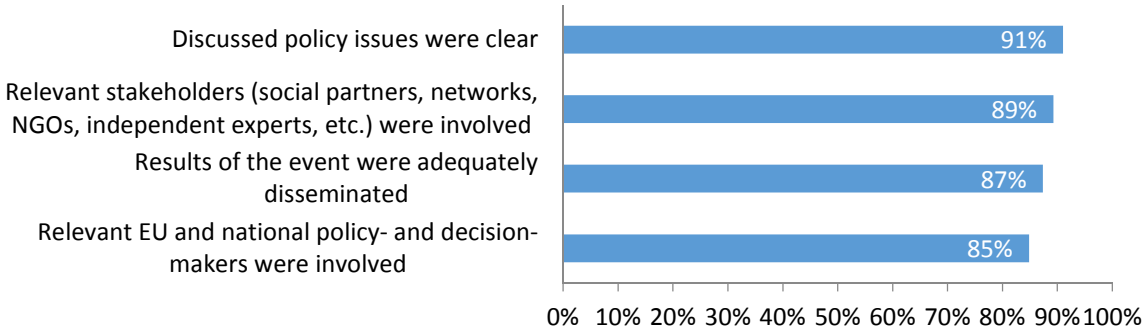

Source : enquête sur les participants aux événements financés par le programme EaSI en 2015-2016.

Le programme **EaSI a apporté un soutien financier permettant de tester les innovations en matière de politique sociale et du marché du travail**, et a participé au renforcement des capacités des principaux acteurs pour la conception et la mise en œuvre de l'expérimentation en matière de politique sociale ; il a également contribué à rendre disponibles les connaissances et expertises pertinentes.

Dans ce domaine, un appel à propositions a été lancé pour financer les **innovations de politiques sociales soutenant les réformes des services sociaux**. Il vise à encourager l'innovation politique dans l'organisation et la prestation des services sociaux qui ont pour objectif l'intégration des utilisateurs des services sur le marché du travail.

Si les parties prenantes du programme EaSI ont généralement conscience de l'objectif de la Commission de soutenir les innovations en matière de politique sociale (82 % des parties prenantes en parlent), elles ont nettement moins conscience des innovations de politique sociale spécifiques financées par l'Union européenne (56,5 %). De plus, **seules 49 % des parties prenantes disent avoir personnellement utilisé ou avoir l'intention d'utiliser les innovations de politiques sociales financées par l'UE à des fins d'élaboration ou de mise en œuvre de politiques.** Les parties prenantes dans le domaine des conditions de travail sont nettement moins informées (31 % seulement) et moins nombreuses à avoir l'intention d'utiliser les innovations de politique sociale (34 %).

En 2015-2016, **le programme EaSi a apporté un soutien financier aux organisations européennes et nationales, afin qu'elles améliorent leurs capacités à développer**, promouvoir et soutenir la mise en œuvre des politiques et législations européennes dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales.

En 2015-2016, le programme EaSI a continué à financer les coûts de fonctionnement des grands réseaux d'ONG européens actifs dans la promotion de l'inclusion sociale, de la réduction de la pauvreté et de l'accès au financement. Les plus connus de ces réseaux sont Caritas Europa (55 % des parties prenantes le connaissent), le réseau social européen (53 %), Eurocities (42 %), Eurochild et le réseau européen contre la pauvreté (tous deux à 31 %).

L'appréciation du travail effectué par ces organisations reste stable. La proportion de parties prenantes reconnaissant que les réseaux d'ONG européens financés par des subventions de fonctionnement sont des sources utiles d'information sur les politiques européennes sociales et d'emploi est de 68 % (68 % en 2015; 84 % en 2013 – ces dernières données provenant du programme PROGRESS). La baisse par rapport à 2013 pourrait être due au fait que les ONG pour l'égalité des genres et la non-discrimination financées par l'ancien programme PROGRESS étaient très appréciées, tandis que les nouvelles ONG dans le domaine MF/SE doivent encore gagner la confiance des parties prenantes.

AXE EURES

Comme le montre le graphique 4, la distribution des engagements EURES par objectif spécifique est très similaire à celles de 2015 et 2016.

Graphique 4. Pourcentage des engagements de l'axe EURES par objectif spécifique en 2015 et 2016

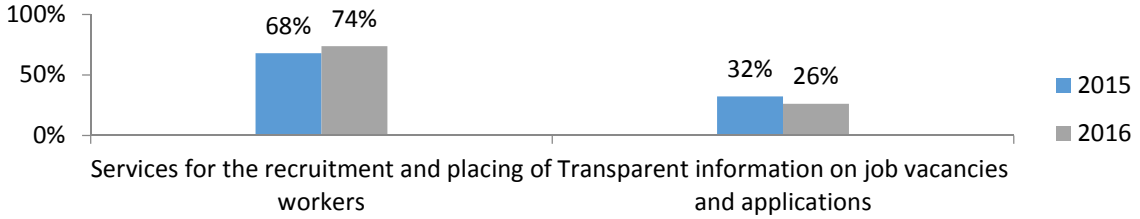

En 2015-2016, **le programme EaSI a voulu s'assurer de la transparence des offres et demandes d'emploi** pour les candidats potentiels et les employeurs, **ainsi que de la transparence de toutes les informations et conseils connexes, comme les informations concernant les conditions de vie et de travail**.

Ls actions clés suivantes ont été financées par le programme EaSI dans ce domaine :

- une nouvelle plateforme numérique multilingue EURES sur la mobilité de l'emploi pour les échanges de demandes et d'offres d'emploi a été lancée fin 2014 et comporte un nouveau moteur de recherche amélioré et une base de données de compétences par mots clés ;
- activités d'information et de communication pour améliorer la sensibilisation aux bénéfices de la mobilité professionnelle et géographique en général, ainsi qu'aux activités et services proposés par EURES ;
- apprentissage mutuel pour les acteurs EURES et formation de conseillers EURES, notamment de conseillers EURES pour les partenariats transfrontaliers.

L'utilisation du principal outil en ligne d'EURES – le portail sur la mobilité de l'emploi – a continué à se développer en 2015-2016. D'après les dernières données, la plateforme en ligne d'EURES attire 1,76 million d'utilisateurs chaque mois. Cela représente une hausse par rapport aux 0,85 million d'utilisateurs mensuels en 2013, et aux 1,2 million en 2014. La structure des demandeurs d'emploi inscrits reste globalement la même, la plupart des demandeurs d'emploi provenant d'Italie ou d'Espagne, tandis que le nombre d'employeurs le plus important se trouve en Allemagne. Actuellement, **environ 58,6 % de l'ensemble des postes vacants nationaux sont partagés sur la plateforme de mobilité de l'emploi EURES**.

En 2015-2016, **le programme EaSI a continué de financer l'exécution des services pour le recrutement et le placement des travailleurs** dans des emplois de qualité et durables, par le biais de l'échange des offres et demandes d'emploi.

EURES s'est déjà établi comme un outil de diffusion, mais également de recrutement et de placement des travailleurs. Depuis 2012, le réseau des conseillers EURES a réalisé chaque année un nombre assez stable de contacts personnels avec des demandeurs d'emploi et des employeurs (de 900 00 à 1 million de contacts par an). En 2016, le nombre de contacts personnels réalisés était de 902 529. En moyenne, un conseiller EURES a établi 847 contacts personnels avec des demandeurs d'emploi, et 130 contacts avec des employeurs. D'une manière générale, environ 90 % de l'ensemble des contacts concernaient des demandeurs d'emploi, et environ 10 % des employeurs. **En 2016, 52 282 placements ont résulté des consultations avec les demandeurs d'emploi, soit environ 6 % des contacts personnels qui se sont traduits par un placement (soit deux fois plus qu'en 2014).**

AXE MICROFINANCEMENT ET ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Le graphique 5 montre le pourcentage d'engagements sous l'axe MF/ES consacré en 2015 et 2016 à ses deux objectifs spécifiques principaux.

Graphique 5. Pourcentage du financement global de l'axe MF/ES par objectif spécifique en 2015 et 2016

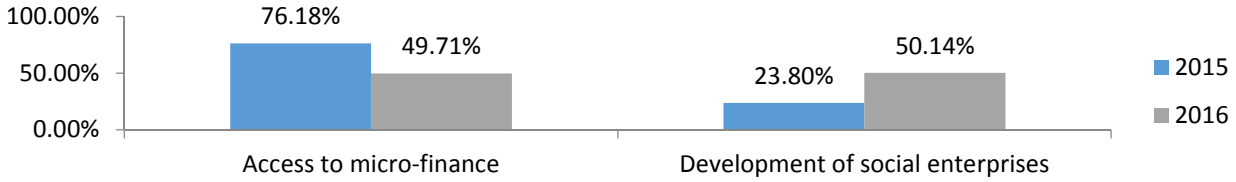

2015-2016 a marqué **un beau départ pour l'axe microfinance et entrepreneuriat social**

A la fin de septembre 2016, 33 contrats avaient été signés avec des intermédiaires de la microfinance pour un montant de 50,3 millions d'euros, ce qui a débouché sur **13 021 microprêts pour un total de 152 288 millions d'euros** (le ratio de 3 fois a été atteint).

La majeure partie des financements sont allés à des entreprises fonctionnant dans le domaine du commerce de gros et de détail, et dans le domaine de la réparation des automobiles et motocyclettes (environ 32 % de l'ensemble des financements).

Les montants de financement les plus élevés ont été versés à des bénéficiaires finaux en France (27,5 %), en Espagne (20,6 %) et aux Pays-Bas (15,6 %).

Outre le soutien au secteur du microcrédit, **le programme EaSI a, en 2015-2016, libéré le premier financement pour les entreprises sociales** (sept premiers contrats avec des intermédiaires financiers pour 9 millions d'euros).

En 2015-2016, le programme EaSI a **nettement avancé dans la construction d'une capacité institutionnelle pour les intermédiaires de la microfinance**

En décembre 2016, la Commission a lancé le volet « Investissements pour le renforcement des capacités » du programme EaSI avec pour objectif de construire une capacité institutionnelle composée d'intermédiaires financiers sélectionnés qui n'ont pas encore atteint la durabilité ou ont un besoin de capital-risque pour leur croissance et leur développement.

Un autre outil conçu pour soutenir la capacité des intermédiaires financiers financés par le programme EaSI est le service **fi-compass**, un service visant à mettre en œuvre l'assistance

Comment prendre contact avec l'Union européenne?

EN LIGNE

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse http://europa.eu

EN PERSONNE

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition.
Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: http://europa.eu/contact

PAR TÉLÉPHONE OU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;

par courrier électronique via la page http://europa.eu/contact

DONNÉES OUVERTES DE L'UNION EUROPÉENNE

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (http://data.europa.eu/euodp/fr/data) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes sur le site EU Bookshop à l'adresse suivante: http://bookshop.europa.eu. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (http://europa.eu/contact).
Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: http://eur-lex.europa.eu

technique du programme EaSI (apport de conseils et d'évaluations concernant le code européen de bonne conduite pour les prestations de microcrédit).

L'EaSI s'est concentré sur le **soutien aux personnes en situation défavorable** pour accéder au marché du crédit conventionnel. On trouve parmi ces personnes vulnérables des femmes, des personnes sans emploi, des personne qui n'ont pas été scolarisées ou n'ont reçu un enseignement qu'en niveau primaire, des jeunes et des personnes âgées.

Les entreprises financées par l'ase MF/ES du programme EaSI emploient 22 328 employés : 1 168 d'entre eux travaillent dans des entreprises sociales, les autres dans des microentreprises financées dans le cadre du volet microfinance. Parmi les personnes financées via le volet microfinance, 19 % (11 221 en tout) étaient sans emploi ou inactives avant de recevoir le micro prêt.

INTEGRER LES QUESTIONS HORIZONTALES

L'intégration de l'ensemble des problèmes horizontaux du programme EaSI est en amélioration depuis 2014. **Les sujets intégrés les plus mis en avant** par les parties prenantes du programme EaSI **concernent les groupes vulnérables comme les jeunes**. L'égalité des genres et la non-discrimination restent également bien intégrées. L'analyse montre par ailleurs une forte hausse de l'intégration des questions de handicap et d'accessibilité. La proportion de parties prenantes pensant que cette dernière question est prise en compte est passée de 46 % en 2015 à 67 % en 2017.

Comment prendre contact avec l'Union européenne?

EN LIGNE

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse http://europa.eu

EN PERSONNE

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition.
Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: http://europa.eu/contact

PAR TÉLÉPHONE OU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;

par courrier électronique via la page http://europa.eu/contact

DONNÉES OUVERTES DE L'UNION EUROPÉENNE

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (http://data.europa.eu/euodp/fr/data) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes sur le site EU Bookshop à l'adresse suivante: http://bookshop.europa.eu. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (http://europa.eu/contact).
Droit de l'Union européenne et documents connexes

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1951 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: http://eur-lex.europa.eu

KE-EY-17-001-FR-N

Publications Office

doi:10.2767/02499